



D3 : Agression !

Les violences à l'encontre des personnels reste une grande préoccupation sur notre établissement pénitentiaire, **le bureau local Force Ouvrière Justice** ne cautionnera aucune banalisation et aucune frilosité de notre administration dans la fermeté des réponses apportées pour les auteurs d'agressions contre les personnels.

En effet, **le mercredi 12 juin 2024, vers 14h00** un détenu libérable dans 2 jours a voulu prolonger son séjour dans nos murs. Un client satisfait est un client qui revient. Espérons que cet adage sera apprécié et motivé par le juge d'application des peines dans sa décision...

Les faits se sont déroulés au 2eme étage sur le bâtiment D3. Après plusieurs rappels à l'ordre par l'agent d'aile pour faire cesser un tapage musical par un détenu qui s'est **découvert un talent de DJ**.

Au regard du vacarme et du désordre crée, l'agent a invité ce « chanteur en herbe » à entendre une autre voie que celle de sa musique celle de la raison.

Malheureusement, le naturel revient au galop, ce « casse-oreille » avait d'autres talents dans un registre plus sordide.

Dès l'ouverture de la porte de la cellule, il s'est avancé vers l'agent en se saisissant d'un couteau de cantine. La fermeture de la porte a été empêché par le pied du détenu. Puis, il s'est découvert un autre talent caché celui de cannibalisme en mordant à sang l'avant-bras droit de notre collègue.

Malgré l'intervention des renforts, ils ont eu beaucoup de mal à le dégager de cette étreinte morbide.

Notre collègue a été pris en charge par l'agent de prévention afin d'être acheminé vers le CHSF.

Le bureau local Force Ouvrière Justice condamne cette ignoble agression et exige des sanctions à la hauteur de la gravité des faits.

Le bureau local Force Ouvrière Justice incite les collègues à déposer plainte pour ne pas banaliser de tels agissements.

Le bureau local Force Ouvrière Justice soutient nos collègues et les accompagneront dans leurs différentes démarches administratives et judiciaires.

Le bureau local Force Ouvrière Justice demande la prolongation de son séjour dans nos prisons.

Adresse du Bureau local : Base vie avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

SLP **FO Justice** Fleury-Mérogis
Le 12 juin 2024

